

BPJEPS Animation socio éducative ou culturelle**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**BOULEVARD DES POTES
BORDEAU HELENE
06.13.33.30.41
bpjeps@boulevard-des-potes.org**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Dossier
Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :PSC1 ou SST de moins de 2 ans 200h
d'expérience en animation ou CPJEPS, CQP
animation périscolaire ...**Prérequis pédagogiques :**

Aucun

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Le BPJEPS spécialité animateur mention Animation Socio-Éducative et Culturelle permet de concevoir et de mettre en oeuvre des projets d'animation et des activités culturelles, éducatives et sociales s'inscrivant dans le projet et l'organisation de la structure.

Contenu et modalités d'organisation

Le programme de formation BPJEPS spécialité animateur mention Animation Socio-Éducative et Culturelle s'organise en quatre Blocs de Compétences (BC) : BC1 = Concevoir et mettre en oeuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport et de l'animation (BC1) : Identifier les caractéristiques principales du territoire de sa structure. Identifier les caractéristiques des publics visés par la structure. Proposer différents moyens de recueillir les demandes des publics accueillis ou celles des acteurs et actrices du territoire. Proposer des projets à partir des pistes identifiées. Mobiliser les moyens nécessaires à conduite du projet. S'assurer du bon développement des activités. Mettre en place les démarches administratives. Réaliser un bilan du projet et identifier les perspectives. BC2 = Valoriser les activités et les projets d'une structure du champ du sport ou de l'animation (BC2) : Informer les publics visés du programme des activités de la structure. Communiquer avec les publics visés de manière adaptée. Assurer la promotion de ses activités. BC3 = Concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séquences d'animation et des séances d'activités culturelles, éducatives ou sociales dans le cadre du projet et de l'organisation de la structure (BC3) : Concevoir la dynamique de la séquence et l'organisation des séances d'activités. Mobiliser des méthodes, techniques et outils d'animation adaptés. Prévoir le contenu et le déroulement de la séquence d'animation. Préparer l'espace et le cadre de chaque séance d'activités. Accueillir les publics de manière adaptée. Susciter l'expression individuelle et collective des publics accueillis. Animer les séances. Adapter la progression de la séance. Évaluer l'impact de la séance. BC4 = Organiser et encadrer le « vivre ensemble » des publics accueillis au sein d'une structure proposant des activités de loisirs et d'animation socioculturelle : Construire des relations avec l'entourage personnel et professionnel des publics. Réguler les phénomènes de groupe. Assurer la sécurité entre deux séquences d'activités. Prévoir des temps calmes et des périodes de temps libérés. Instaurer des échanges au sein d'un groupe.

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Modularisé****Validation(s) Visée(s)****BPJEPS spécialité animateur mention animation socio-éducative ou culturelle - Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)**
 Éligible au CPF
Et après ?

Suite de parcours

CCDACM, DEJEPS

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00589400	du 05/05/2025 au 16/06/2026	Bordeaux (33)	BOULEVARD DES POTES		Non éligible	
00598696	du 05/05/2025 au 16/06/2026	Bordeaux (33)	BOULEVARD DES POTES			
00598697	du 08/09/2025 au 16/06/2026	Bordeaux (33)	BOULEVARD DES POTES			
00598698	du 23/06/2025 au 16/06/2026	Bordeaux (33)	BOULEVARD DES POTES			